

Tarascon, le 28 septembre 2018

Le Maire,

à

Mesdames, Messieurs  
Parents d'élèves

République Française

Département de l'Ariège

Objet : Point de Situation N° 3

N/Réf. : Cabinet du Maire -46-2018/AS/SD

**Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,**

Comme suite à ma note précédente, je porte à votre connaissance les dernières informations concernant l'évolution de la situation depuis mercredi matin dans les écoles et des dernières décisions prises pour assainir les lieux fréquentés par les enfants et faire stopper la transmission des bactéries.

- Mercredi après midi :

La collectivité a reçu le retour des analyses réalisées par Bioqual sur les œufs issus d'un des deux lots restants et utilisés pour la préparation de l'omelette de jeudi dernier. Ces analyses n'ont rien relevé d'anormal.

- Jeudi matin:

Une affichette pédagogique présentant les différentes étapes du lavage des mains a été installée dans les écoles et au centre d'accueil au niveau de tous les points d'eau. Une copie de ce document a été distribuée à chaque enfant afin que les enseignants et les animateurs accentuent leur travail pédagogique sur cette action majeure de prévention.

Une réunion a été organisée par la mairie entre le laboratoire Bioqual et le fournisseur de produits d'entretien, afin de prévoir de nouveaux produits adaptés au traitement de fond, préconisé par les services vétérinaires et correspondant évidemment, aux normes d'hygiène et de sécurité. De nouveaux produits ont donc été mis en œuvre, dès jeudi tant au niveau des écoles que du centre d'accueil.

Afin de mesurer l'impact des actions de nettoyage sur la prolifération des bactéries, la commune sur préconisation des services vétérinaires et de l'ARS, a fait réaliser dès jeudi, par le laboratoire Bioqual des analyses de surface.

Le protocole de l'ARS qui fixe l'ensemble des conduites à tenir en cas de maladies infectieuses et qui évoque, en partie, les mesures mises en œuvre sur les sites, a été transmis à la société de nettoyage et aux agents du centre d'accueil pour une application stricte des mesures d'hygiène.

Vendredi matin :

La commune est toujours dans l'attente du résultat des analyses alimentaires effectuées mardi par les services vétérinaires et qui devraient être communiquées dans la journée (délai de 72 h).

L'ARS continue, auprès des familles concernées, en les joignant directement, par téléphone ou mail, les enquêtes alimentaires pour déterminer, le plus précisément possible, les origines et arrêter donc en fonction, les mesures nécessaires.

Vendredi Après-midi :

Le DGS de la commune reçoit à 14H30 en présence de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, du médecin scolaire, de Mme la Directrice de l'école élémentaire, et du directeur de la ALAE une délégation de parents (comme convenu lors de la rencontre de mercredi matin) afin de faire un point complet et répondre aux interrogations de chacun.

Je ne manquerai pas de communiquer sur les nouvelles mesures que la commune pourrait être en mesure de mettre en place, en fonction du retour des analyses des services vétérinaires et des instructions de l'ARS.

Nous mettrons tout en place pour assurer la sécurité des enfants et l'information la plus précise des parents.

Le Maire,  
Alain SUTRA



Copie :

Mesdames les Directrices des Ecoles du Pradelet (Maternelle et Élémentaire)  
Monsieur Le Directeur de l'ALAE  
Monsieur le Directeur des Services de la Mairie centre accueil, personnels Ecole)  
Madame la Directrice de L'ARS  
Mr le Directeur PLD (Société de nettoyage)  
DDCSPP (services vétérinaires)  
Pharmacies de la commune